

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **10 novembre 2025**, à 19 h 30 à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur Alcide Boisvert, maire, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Michel Lalonde	Siège No 4	Andrée Charpentier
Siège No 2 Marielle Fafard	Siège No 5	Jacques Charpentier
Siège No 3 Cynthia Lee Charland	Siège No 6	Christian Bazinet

Est également présente Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Alcide Boisvert constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

R 2025-11-239

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Marielle Fafard, appuyé par le conseiller Christian Bazinet et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 10 novembre 2025

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 2 octobre 2025

Conseil

- 4 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires
- 5 Formation obligatoire : Éthique et déontologie et Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e)
- 6 Cellulaire maire
- 7 Comités de gestion

Administration

- 8 Adoption des comptes à payer - Novembre 2025
- 9 Calendrier des séances 2026
- 10 Adoption de l'Indice des Prix à la Consommation - Budget 2026
- 11 Indexation rémunération 2026
- 12 Renouvellement assurances 2026
- 13 Adhésion Fédération Québécoise des municipalités - Renouvellement 2026
- 14 Infotech - Renouvellement contrat d'entretien et soutien 2026
- 15 Achat plaquettes de nom
- 16 Fondation René-Verrier - Campagne de poinsettias
- 17 Demande d'aide financière - Emploi d'été Canada 2026

Sécurité

Voirie

- 18 Dénégement organismes
- 19 Vente camionnette - Offres reçues
- 20 Remplacement radio - Camion Mack
- 21 Demande au Ministère des transports - Réduction vitesse zone scolaire
- 22 Brigadière - pantalon imperméable

Hygiène du milieu

- 23 Résolution d'appui - Bac bleu supplémentaire

Urbanisme et zonage

Loisirs et culture

- 24 Reconnaissance des bénévoles 2025 - Modification de la formule
- 25 Indexation loyer - Fabrique
- 26 Cercle de fermières - Aide financière 2026
- 27 Comité partage - Demande d'aide financière - Guignolée 2025
- 28 Budget décorations de Noël
- 29 Renouvellement adhésion - Association des camps du Québec

Général

Varia :

- 30 **Informations aux citoyens**
- 31 **Correspondance**
- 32 **Période de questions**
- 33 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-240

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2025

Il est proposé par le maire Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2025, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

4. DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La directrice générale, Mme Suzie Lemire, dépose au présent conseil les déclarations des intérêts pécuniaires de :

Le maire Alcide Boisvert, le conseiller Michel Lalonde, la conseillère Marielle Fafard, la conseillère Andrée Charpentier, le conseiller Jacques Charpentier, le conseiller Christian Bazinet.

R 2025-11-241

5. FORMATION OBLIGATOIRE : ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE ET COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT MUNICIPAL ET LE RÔLE D'ÉLU(E)

ATTENDU QUE les élus(es) de la municipalité ont l'obligation de suivre la formation *Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e)* dans un délai de 9 mois ;

ATTENDU QUE les élus(es) de la municipalité ont également l'obligation de suivre la formation *Éthique et déontologie en matière municipale* dans un délai de 6 mois pour les nouveaux élus(es) et de 9 mois pour les personnes réélues ;

ATTENDU l'offre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) à 299 \$ par personne pour le forfait des deux formations en mode virtuel ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite inscrire 7 élus(es) ainsi que la directrice générale au duo de formations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser 8 inscriptions au duo de formations offert par la FQM au montant de 299 \$ par personne pour les formations obligatoires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-242

6. CELLULAIRE MAIRE

ATTENDU QU'un cellulaire est dédié au Maire ;

ATTENDU QUE le présent maire, M. Alcide Boisvert, souhaite utiliser son cellulaire personnel et recevoir une compensation de 50 \$ par mois comme certains employés de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christian Bazinet, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu que la municipalité verse une compensation mensuelle de 50 \$ au maire, M. Alcide Boisvert, pour l'usage de son cellulaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-243

7. COMITÉ DE GESTION

ATTENDU QUE des comités de gestion municipale sont établis au sein du conseil afin d'étudier les divers dossiers ;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les personnes siégeant sur les différents comités ;

ATTENDU QUE pour le moment, le conseil souhaite prendre connaissance des dossiers avant de nommer des personnes sur l'ensemble des comités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marielle Fafard, appuyé par la conseillère Andrée Charpentier et résolu que les comités de gestion municipale suivant soient établis au sein du conseil :

- Comité de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François : Le maire Alcide Boisvert, substitut : le conseiller Christian Bazinet
- Comité de la bibliothèque : la conseillère Marielle Fafard

- Maire suppléant : le conseiller Jacques Charpentier

Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

R 2025-11-244

8. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – NOVEMBRE 2025

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Jacques Charpentier et résolu d’approuver les comptes à payer du mois de novembre 2025, tels que présentés.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-245

9. CALENDRIER DES SÉANCES 2026

ATTENDU QUE l’article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l’heure du début de chacune des séances ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marielle Fafard, appuyé par la conseillère Cynthia Lee Charland et résolu d’adopter le calendrier ci-après pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de 2026 qui débiteront à **19 h 30** :

Lundi le 12 janvier	Lundi le 6 juillet
Lundi le 2 février	Lundi le 10 août
Lundi le 9 mars	Lundi le 14 septembre
Lundi le 13 avril	Lundi le 5 octobre
Lundi le 4 mai	Lundi le 2 novembre
Lundi le 1er juin	Lundi le 7 décembre

Il est aussi résolu qu’un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-246

10. ADOPTION DE L’INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION – BUDGET 2026

ATTENDU QU’en prévision de l’élaboration du budget 2026 le conseil doit adopter l’IPC (indice des prix à la consommation) pour 2026 ;

ATTENDU QUE le pourcentage d’indexation, utilisé pour établir les montants mentionnés au budget, correspond au taux d’augmentation moyen de l’indice des prix à la consommation pour le Québec d’octobre 2024 à septembre 2025 qui est de 2.07 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andrée Charpentier, appuyé par le conseiller Christian Bazinet et résolu d’utiliser un IPC de 2.07 % afin d’établir le budget 2026.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-247

11. INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION 2026

ATTENDU QUE l'adoption de l'IPC 2026 à 2.07 % ;

ATTENDU QUE l'IPC 2026 sera appliqué sur l'ensemble des salaires ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu et étudié la grille de la rémunération pour 2026 ;

ATTENDU QUE, tel que prévu à l'article 9 du Règlement 732-19 sur le traitement des élus, la grille déposée prévoit que la rémunération ainsi que l'allocation de dépenses des élus seront indexées selon l'IPC prévu pour 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'indexer les salaires selon le tableau des salaires 2026 remis à tous les élus en appliquant l'IPC 2026 de 2.07 %.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-248

12. RENOUVELLEMENT ASSURANCES 2026

ATTENDU la facture reçue de FQM Assurances pour le renouvellement des assurances de la municipalité pour un montant total de 38 468.28 \$ pour 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Christian Bazinet et résolu d'accepter les factures de renouvellement des assurances 2026 au montant de 38 468.28 \$ de FQM Assurances.

Il est aussi résolu de demander une révision pour le montant de responsabilité civile ainsi que la valeur des bâtiments.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-249

**13. ADHÉSION FÉDÉRATION QUÉBÉCOISES DES MUNICIPALITÉS –
RENOUVELLEMENT 2026**

ATTENDU la facture reçue de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour le renouvellement de l'adhésion pour 2026 au montant de 1 743.02 \$;

ATTENDU QUE l'adhésion permet à la municipalité d'avoir accès à des formations et du soutien ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marielle Fafard, appuyé par le conseiller Christian Bazinet et résolu de renouveler l'adhésion à la FQM pour 2026 pour un montant de 1 743.02 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-250

14. INFOTECH – RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ENTRETIEN ET SOUTIEN 2026

ATTENDU la facture reçue pour le contrat d'entretien et de soutien 2026 d'Infotech au montant de 6 562 \$;

ATTENDU QUE ce contrat permet de recevoir les mises à jour sur les logiciels de gestion de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andrée Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser le paiement de la facture pour le contrat d'entretien et de soutien 2026 d'Infotech au montant de 6 562 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-251

15. ACHAT PLAQUETTES DE NOM

ATTENDU QU'il y a lieu de commander des plaques de nom pour l'identification des membres du conseil ;

ATTENDU le prix reçu d'Enseigne L'Avenir au montant de 12.55 \$ par plaque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia Lee Charland, appuyé par le conseiller Jacques Charpentier et résolu de commander 8 plaques de nom à Enseigne L'Avenir pour un montant total de 100.40 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-252

16. FONDATION RENÉ-VERRIER – CAMPAGNE DE POINSETTIAS

ATTENDU la campagne annuelle de poinsettias au profit de la Fondation René-Verrier ;

ATTENDU la possibilité de commander des poinsettias de 6" à 40 \$ ou de 8" à 50 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Marielle Fafard et résolu de commander 2 poinsettias 8" pour un montant total de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-253

17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

ATTENDU QU'Emploi d'été Canada accorde du financement aux employeurs du secteur public comptant 50 employés ou moins pour créer des emplois d'été pour les jeunes de 15 à 30 ans ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marielle Fafard, appuyé par la conseillère Andrée Charpentier et résolu de présenter une demande de subvention auprès d'Emploi d'été Canada 2026, pour l'embauche de jeunes pour le camp de jour et d'autoriser la directrice générale / greffière-trésorière Madame Suzie Lemire à signer pour et au nom de la municipalité la demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ

VOIRIE

R 2025-11-254

18. DÉNEIGEMENT ORGANISMES

ATTENDU QUE la municipalité souhaite soutenir les organismes ;

ATTENDU QUE la municipalité, tel que les années précédentes, souhaite aider les organismes en effectuant le déneigement à l'église, à l'âge d'or, la Maison de la Culture et le Cercle de Fermières ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite également déneiger la piste cyclable;

ATTENDU QU'il y a lieu de permettre l'épandage d'abrasif dans la côte du stationnement de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) au besoin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Jacques Charpentier et résolu que la municipalité effectue le déneigement de la piste cyclable, du stationnement de l'église, de l'âge d'or, de la Maison de la Culture et du Cercle de Fermières et l'épandage d'abrasif dans la côte du stationnement de l'OMH.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-255

19. VENTE CAMIONNETTE – OFFRES REÇUES

ATTENDU la résolution R 2025-10-227 concernant la mise en vente de la camionnette F150 XLT 2011 ;

ATTENDU QUE l'offre la plus haute reçue est celle de M. Christo Carteris au montant de 2 255 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Christian Bazinet et résolu d'accepter l'offre de M. Carteris au montant de 2 255 \$ et de procéder au transfert.

La conseillère Andrée Charpentier s'oppose.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

R 2025-11-256

20. REMPLACEMENT RADIO – CAMION MACK

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le radio du camion Mack qui fait défaut ;

ATTENDU l'offre reçue de Québec autoson au montant de 257.91 \$ pour le radio, l'installation et les frais de déplacement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Andrée Charpentier et résolu d'autoriser le remplacement du radio du camion Mack par Québec autoson pour un montant de 257.91 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-257

21. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – RÉDUCTION VITESSE ZONE SCOLAIRE

ATTENDU QUE la sécurité des usagers est une préoccupation pour le conseil ;

ATTENDU QUE les véhicules circulent rapidement sur la rue Principale à proximité et dans la zone scolaire ;

ATTENDU QUE la rue Principale est sous la compétence du ministère des Transports ;

ATTENDU QUE le conseil demande que la zone scolaire sur la rue Principale soit bien identifiée et que des panneaux de maximum 30 km/h soient installés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andrée Charpentier, appuyé par la conseillère Marielle Fafard et résolu de demander au ministère des Transports d'installer des panneaux de vitesse de maximum 30 km/h dans la zone scolaire sur la rue Principale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-258

22. BRIGADIÈRE – PANTALON IMPERMÉABLE

ATTENDU la demande afin de se procurer un pantalon imperméable pour la brigadière ;

ATTENDU QUE le coût d'un pantalon imperméable avec bandes réfléchissantes est d'environ 60 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia Lee Charland, appuyé par la conseillère Marielle Fafard et résolu d'autoriser l'achat de pantalon imperméable pour la brigadière pour un montant d'environ 60 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2025-11-259

23. RÉOLUTION D'APPUI – BAC BLEU SUPPLÉMENTAIRE

ATTENDU QUE la Régie de Gestion des matières résiduelles du Bas St-François (RGMR) est responsable de la Collecte et de la gestion des matières recyclables sur le territoire ;

ATTENDU QU'Éco Entreprises Québec a récemment émis une directive stipulant qu'un seul bac de récupération de 360 litres est suffisant pour une résidence familiale lorsque la collecte est effectuée aux deux semaines ;

ATTENDU QUE cette directive limite l'accès des citoyens à des bacs supplémentaires, même dans les cas où le volume de matières recyclables dépasse la capacité d'un seul bac ;

ATTENDU QUE cette restriction pourrait inciter certains citoyens à jeter leurs matières recyclables dans les ordures ménagères, ce qui va à l'encontre des objectifs de réduction des déchets et de protection de l'environnement ;

ATTENDU QUE la Municipalité est consciente que la collecte pour un deuxième bac de récupération pourrait entraîner des frais supplémentaires pour les citoyens qui souhaitent en bénéficier. Bien que cette situation ne soit pas idéale, elle est considérée comme nécessaire afin de répondre aux besoins exprimés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Christian Bazinet, appuyé par le conseiller Jacques Charpentier et résolu :

- Que le conseil municipal demande officiellement à la RGMR de faire des représentations auprès d'Éco Entreprises Québec afin de revoir cette directive et de permettre, au besoin, l'ajout de bacs de récupération supplémentaires pour les résidences qui en font la demande ;
- Que cette résolution soit transmise à la RGMR, aux municipalités membres de la RGMR ainsi qu'à Éco Entreprises Québec pour suivi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

LOISIRS ET CULTURE

R 2025-11-260

24. RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES 2025 – MODIFICATION DE LA FORMULE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite souligner l'implication des nombreux bénévoles œuvrant dans les différents organismes de la municipalité ;

ATTENDU QUE la semaine québécoise de l'action bénévole se tenant en avril chaque année est le moment propice pour honorer les bénévoles ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite modifier la formule de reconnaissance des bénévoles, étant un souper de Noël dans les dernières années, par un évènement en avril durant la semaine de l'action bénévole ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite, par le biais des organismes, informer les bénévoles impliqués de la modification de l'évènement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andrée Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de reporter la soirée de reconnaissance des bénévoles en avril durant la semaine de l'action bénévole.

Il est aussi résolu d'en informer les bénévoles par l'envoi d'un écrit via les organismes de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-261

25. INDEXATION LOYER - FABRIQUE

ATTENDU QUE bail de location entre la municipalité et la Fabrique de L'Avenir pour l'utilisation du local de la bibliothèque ainsi que l'église pour les séances du conseil, la bibliothèque et divers évènements ;

ATTENDU QUE le coût du bail est au montant de 22 660 \$ pour 2025 ;

ATTENDU QUE la Fabrique demande à la municipalité d'indexer le montant remis à la Fabrique de 3% afin de lui permettre de couvrir les frais d'entretien et de chauffage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Christian Bazinet et résolu d'indexer le montant versé pour le bail de la Fabrique de 3%, portant le coût annuel à 23 339.80 \$ afin de couvrir les frais d'entretien et de chauffage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-262

26. CERCLE DE FERMIÈRES – AIDE FINANCIÈRE 2026

ATTENDU la demande reçue du Cercle de Fermières L'Avenir demandant l'aide de la municipalité afin de bénéficier d'un local sans frais ;

ATTENDU QUE le Cercle de Fermières occupe présentement le local situé au sous-sol de la Maison de la Culture ;

ATTENDU QUE le local leur convient très bien cependant, les frais mensuels sont difficiles à assumer puisque qu'il devient de plus en plus ardu d'organiser des levées de fonds pour contribuer à défrayer le coût du loyer ;

ATTENDU QUE le montant prévu pour le local en 2026 est de l'ordre de 6 120 \$;

ATTENDU la résolution 2025-03-059 octroyant une aide financière de 5 000 \$ à la Maison de la Culture conditionnellement à la présentation de factures et un gel du coût de location du local du Cercle de Fermières pour 3 ans ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marielle Fafard, appuyé par le conseiller Jacques Charpentier et résolu que la municipalité remettre au Cercle de Fermières L'Avenir un montant de 6 120 \$ pour 2026 pour la location du local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-263

27. COMITÉ PARTAGE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – GUIGNOLÉE 2025

ATTENDU QUE le Comité Partage L'Avenir organise et coordonne la guignolée à L'Avenir ;

ATTENDU QUE tel que l'année dernière, il aura un point de chute pour les denrées le 30 novembre de 8h à 16h à l'Église ;

ATTENDU QUE les citoyens peuvent également faire parvenir des dons en argent et/ou chèque (au nom du Comité Partage L'Avenir) au bureau de la Fabrique, au bureau municipal, au restaurant Buffet à la carte et au local des loisirs ;

ATTENDU QU'afin d'informer la population, le Comité Partage L'Avenir souhaite faire un envoi postal ;

ATTENDU QUE le Comité Partage L'Avenir demande à la municipalité si elle souhaite contribuer en payant les frais de l'envoi postal au montant de 200 \$ et d'également faire l'impression des documents ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Christian Bazinet et résolu de remettre un montant de 200 \$ au Comité Partage L'Avenir pour les coûts de l'envoi postal pour la guignolée 2025 et d'effectuer l'impression des documents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-264

28. BUDGET DÉCORATIONS DE NOËL

ATTENDU QUE la municipalité souhaite décorer la municipalité pour la période des fêtes ;

ATTENDU QU'un montant d'environ 1 000 \$ est nécessaire pour l'achat de décorations et des sapins, en collaboration avec l'École ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marielle Fafard, appuyé par la conseillère Cynthia Lee Charland et résolu de rendre disponible un montant de 1 000 \$ pour les décorations de Noël.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-11-265

29. RENOUVELLEMENT ADHÉSION – ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE l'adhésion à l'Association des camps du Québec est à renouveler pour 2026 au montant de 197 \$;

ATTENDU QUE cette adhésion permet à la municipalité d'avoir un camp de jour accrédité, des formations et du soutien dans le cadre du camp de jour estivale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Andrée Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de renouveler l'adhésion à l'Association des camps du Québec pour 2026 pour un montant de 197 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

30. INFORMATIONS AUX CITOYENS

- Le maire Alcide Boisvert résume la situation sur le 1^{er} rang, les actions prises et le déroulement des événements.
- Le maire Alcide Boisvert félicite le comité des Loisirs et la coordonnatrice, Mme Marylène Sauvé, pour l'organisation de la fête d'Halloween tenue à l'église. L'évènement fut un succès.

31. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois d'octobre 2025 est remis à tous les conseillers.

32. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l’assistance s’est tenue conformément à l’ordre du jour.

R 2025-11-266

32. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde de lever la séance à **20 heures 04 minutes**.

Alcide Boisvert
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Greffière-trésorière

Je, Alcide Boisvert, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 1^{er} décembre 2025.

Nom fournisseur	Description	Solde
Québec Auto Son	R2025-09-204 - Équipement F-150	353.48 \$
Payage L'Avenir	R2025-10-237 - Aménagement paysager	4 696.73 \$
Solution d'eau Bourgelas inc.	R2025-09-198 - Inspection de bornes sèches	2 012.06 \$
Alcide Boisvert	Valise pour ordinateur	102.20 \$
Mécanique Jonathan Léveillé inc.	R2025-09-202 - Sens unique, boîte 4 saisons	4 828.95 \$
Entreprise E. Bélanger	R2025-06-146 - Débroussaillage	20 885.21 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU - 30 sept. 2025	109.23 \$
ATC CANADA ULC	Location de tour - novembre 2025	435.15 \$
Isabelle Vanier	Essence F-150	173.21 \$
Isabelle Vanier	Essence F150	98.65 \$
Isabelle Vanier	Essence F-150 et Trait. préventif eau potable, loisirs	143.79 \$
Isabelle Vanier	Trait. Prév. Eau potable, loisirs - fourniture d'atelier	119.45 \$
Isabelle Vanier	Essence F-150 - Pièce Mack	166.72 \$
Isabelle Vanier	Cholre 12% - Trait. Prév. Eau potable, loisirs	52.32 \$
Isabelle Vanier	Balise à neige	178.21 \$
Isabelle Vanier	Botte de travail	279.38 \$
Isabelle Vanier	Essence F-150	111.12 \$
Isabelle Vanier	Remboursement dépôt - Bidon javel	(11.50 \$)

Kubota Drummondville	Entretien, réparation - Kubota	336.27 \$
Harnois Énergies inc.	Chauffage propane - Loisirs	298.05 \$
Marylène V. Sauvé	Camp de jour - Jeux et jouets	603.61 \$
Marylène V. Sauvé	Frais de déplacement - juillet, août, 1/2 septembre 2025	530.00 \$
Marylène V. Sauvé	Frais de déplacement - 1/2 septembre, octobre 2025	439.90 \$
Luc Giguère	Frais de déplacement S/F le 11 octobre 2025	13.25 \$
Rouge Excavation inc	Temps de pelle - Bassin d'eau usée	2 040.81 \$
Centre de Service Scolaire des Chênes	Fibre optique - novembre 2025	292.47 \$
Curtis Cross	Livraison carton électoral - Buffet à la carte	45.85 \$
Groupe Infoplus	Abonnement annuel DATTO Endpoint backup	372.38 \$
Macpek	Entretien Mack - Inventaire garage	134.99 \$
Electro Systeme Inc.	R2025-10-234 - Remplacement des fixtures	3 167.05 \$
Electro Systeme Inc.	Rép. Lumières de rues - Octavie/143 et resto/garage	291.29 \$
Electro Systeme Inc.	R2025-06-147 - Panneau de contrôle TEU	3 059.69 \$
Enseignes L'Avenir	R2025-09-204 - Logo armoirie pour F-150	91.98 \$
Excavation Yergeau Inc.	R2025-05-116 - Rampe escalier bureau	3 342.64 \$
Excavation Yergeau Inc.	Sel / sable - Travaux à l'heure	3 483.75 \$
Excavation Yergeau Inc.	Nettoyage Fossé - 6e Rang / Mc Givney	655.36 \$
Excavation J. Noel Francoeur inc	R2025-09-205 Rechargement Dumoulin	2 062.65 \$
Stéphanie Duchesne	Fournitures électoral	76.30 \$
Stéphanie Duchesne	Frais de déplacement - octobre 2025	82.15 \$
Stéphanie Duchesne	Repas élection	91.98 \$
Garage Francis Demanche enr	R2025-10-226 - Pneu F-150	1 846.50 \$
Groupe Maska Inc.	Anti-rouille - Mack - West - John Deere	155.16 \$
Hydro-Quebec	Lumières de rues - octobre 2025	521.78 \$
Marco Mini mécanique	Graisse pour débrousailluse	11.49 \$
Fréchette François	Rencontre du CAP	31.04 \$
Excavation Yvon Benoit	Lit de drainage - TEU	142.86 \$
Le Code Ducharme	Bulletins de vote	2 938.19 \$
Les Services exp inc	R2025-08-183 - Développement Phase II	873.81 \$
JFX Hydraulique	Protecteur spiral - Mack	20.13 \$
JFX Hydraulique	Pièces - Western Star	81.93 \$
Therrien, Couture, Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.	N/D : 8121307	1 365.90 \$
Buropro Citation - Succ. Drummondville	Lecture de compteur du 25 sept. Au 25 oct. 2025	123.80 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone, internet - Garage octobre 2025	247.09 \$
MRC Drummond	Mobilibus - juillet - août - septembre 2025	225.00 \$
MRC Drummond	Services d'inspection - septembre 2025	2 093.65 \$
Petite Caisse	Conseil de novembre 2025	103.34 \$
René Giguère inc	R2025-10-225 - Drainage accotement route Boisvert	1 839.60 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte conteneur garage - 13 octobre	68.95 \$

	2025	
R.G.M.R. Bas St-François	Crédit vignette #07 802 Cindy Champagne	(27.92 \$)
Énergie Sonic Inc.	Diesel - Garage	3 557.99 \$
Monsieur Bibitte Extermination	Gestion parasitaire mensuel	91.76 \$
Monsieur Bibitte Extermination	Vérification du système en place ds plafond, appât	150.95 \$
Microtec Informatique	Soutien informatique - Adresse courriel Maire	71.86 \$
La Recharge	R2025-10-216 - Imprimante et encre	955.05 \$
La Recharge	Module WIFI pour imprimante	148.32 \$
Ville de Drummondville	Délégation service incendie - 2e versement	58 870.00 \$
Lemire Suzie	Livraison de chèque fournisseur	30.74 \$
Lemire Suzie	Formation - Commission de révision	96.35 \$
Lemire Suzie	Fournitures électorale	17.58 \$
Lemire Suzie	Timbre - boîte de 1000	1 430.62 \$
Lemire Suzie	Fournitures électoral	112.13 \$
Lemire Suzie	Licence mensuelle outlook	45.36 \$
Lemire Suzie	Fournitures élections - Lampe de lecture	61.12 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	134 548.91 \$

Incompressibles		
Fournisseur	Description	Montant
Service de sécurité ADT Canada inc.	Surveillance syst. alarme - 1er nov 25 au 31 janv. 26	148.32 \$
Bell Mobilité	819-313-3150/819-471-6077/819-475-5374 - octobre 2025	149.56 \$
Marylène V. Sauvé	R2021-11-280 Allocation cellulaire	50.00 \$
Marylène V. Sauvé	P'tit marché - chaises et outils bbq	2 160.04 \$
Comité des Loisirs de L'Avenir inc	R2025-10-232 - Subvention activité 2025	8 000.00 \$
Cross Curtis	R2022-11-276 Allocation cellulaire	50.00 \$
Hydro Québec	Station pompage du 19 août au 17 octobre 2025	102.51 \$
Hydro Québec	Étang du 19 août au 17 octobre 2025	827.60 \$
Fréchette François	R2021-11-243 Allocation cellulaire	50.00 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone, internet - Loisirs - septembre 2025	166.61 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone, internet - bureau - septembre 2025	275.09 \$
Banque Royale - Crédit Bail	R2024-01-025 Crédit bail John Deere	4 529.46 \$
Banque Royale - Crédit Bail	R2021-11-258 Crédit bail Western Star	2 253.34 \$
MRC Drummond	R2025-01-007 Quote-part 2025	11 482.09 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2025-01-007 Quote-part 2025	11 403.96 \$
Ministre des Finances	R2025-04-086 Sureté de Québec	77 228.00 \$
Lemire Suzie	R2018-12-308 Allocation cellualire	50.00 \$
Lemire Suzie	Fournitures élection	624.83 \$
L'Âge d'or de L'Avenir	R2025-10-235 Aide financière	1 490.11 \$
Grenco	Photocopieur - octobre 2025	136.42 \$

SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	121 177.94 \$
-----------------------------------	----------------------

SALAIRE OCTOBRE 2025	
Salaires nets octobre 2025	32 307.25 \$
Remises provinciales octobre 2025	11 387.46 \$
Remises fédérales octobre 2025	4 374.39 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES OCTOBRE 2025	48 069.10 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER OCTOBRE 2025	134 548.91 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES OCTOBRE 2025	121 177.94 \$
TOTAL COMPTES À PAYER OCTOBRE 2025	303 795.95 \$